



St CLAIR DE LA TOUR

Fiche de poste

Intitulé du poste : Gestionnaire du patrimoine

Grade : Technicien

Catégorie statutaire : B
Titulaire / Contractuel

Localisation administrative et géographique :

Mairie de Saint Clair de la Tour

Descriptif de l'emploi

Au sein du Service Technique Municipal, sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous gérez en lien direct avec le Maire et les adjoints, l'ensemble des actions permettant la préparation des travaux et le suivi des chantiers, l'entretien courant, la maintenance et la mise en conformité du patrimoine bâti, la voirie et annexes de la Commune en respect et application des règles de sécurité, d'accessibilité et d'utilisation.

Vous encadrez une équipe composée d'un chef d'équipe et de 5 agents techniques.

Missions Principales

Le gestionnaire du Patrimoine aura la responsabilité :

- De constituer les appels d'offres, les marchés publics et les devis,
- De contrôler et piloter les engagements comptables et assurer le suivi administratif de ces commandes
- D'assurer de la bonne exécution des prestations sur site de l'équipe technique et des prestataires.
- De rédiger la partie technique des demandes de subventions

Il devra organiser la gestion technique des bâtiments et voiries communales en utilisant un logiciel dédié, et effectuer la mise à jour des données (plans, accessibilité, rapports de sécurité divers, recensement des équipements).

En collaboration avec les différents services de la collectivité, il devra :

- Veiller au respect des règles en matière de sécurité et de la formation des agents, et au sein des différents ERP de la ville.
- Maintenir une veille et participer aux différentes commissions de sécurité afin d'assurer le maintien en conformité du patrimoine bâti.

- Garantir les relations et le suivi des opérations avec les différents services et interlocuteurs.
- Elaborer, analyser et suivre les différents marchés de maintenance (SSI Incendie, extincteurs, ascenseurs, Portails et portes automatiques...).
- Procéder en amont d'une opération à une analyse de la demande et à une étude des besoins et formaliser si besoin dans un cahier des charges
- Participer à la préparation du budget de la commune

Programmation des travaux :

En appui des élus, il assurera les activités suivantes sur les domaines et éventuellement sur des travaux d'aménagement :

En phase d'étude :

- ✓ Porter un diagnostic (solidité, énergétique, acoustique, accessibilité, etc.) sur le patrimoine bâti de la collectivité.
- ✓ Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services
- ✓ Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix.
- ✓ Calculer l'enveloppe financière d'un projet de réhabilitation.
- ✓ Proposer un calendrier prévisionnel en lien avec les agents du service technique et les entreprises
- ✓ Elaborer les pièces techniques des marchés (cahiers des charges, plans) ou d'autorisation d'urbanisme.

Suivi des travaux :

- ✓ Le gestionnaire technique devra assurer les réunions de chantier et le suivi technique et comptable de travaux programmés et d'aménagement.
- ✓ Il assurera les rendez-vous sur site et le contrôle de toutes les interventions de maintenance.

Réception des travaux :

- ✓ Contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments
- ✓ Etablissement des PV et des listes de réserve et développement des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus.

Les activités du poste nécessitent des déplacements localement, le permis B est donc obligatoire.

Profils recherchés :

Vous avez acquis de l'expérience dans les techniques de génie civil et/ou de mise en œuvre des matériaux et équipements de construction ou de gestion d'un patrimoine bâti.

Vous maîtrisez les contraintes réglementaires et les normes du bâtiment ainsi que les techniques de métré et de calcul des coûts des interventions de maintenance.

Vous savez appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité, des procédures administratives (CMP et règles internes), des règles budgétaires et comptables ainsi que la réglementation et les procédures de marchés publics.

Vous utilisez quotidiennement les outils de planification (plannings, tableaux de bord et/ou de suivi, indicateurs,)

Vous avez la capacité d'analyser et de synthétiser, de faire preuve de réactivité tout en ayant le sens des priorités.

Vous êtes rigoureux et méthodique, vous savez travailler en équipe et en transversalité et vous savez vous adapter aux besoins, aux évolutions et aux interlocuteurs.

- Poste à pourvoir au plus tôt, dans sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux par voie statutaire ou contractuelle.
- 35 heures hebdomadaires, 27 jours de congés (22.5 jours de congé payé et 4.5 jours de RTT).
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Mutuelle, Prévoyance, Comité des Œuvres sociales, avec participation de l'employeur